

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## **CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 07 novembre 2019**

### **Membres présents**

Le conseil d'établissement a été convoqué par courrier adressé aux membres le 18 octobre 2019.

- Présents : 18 /22 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 17 /18
- Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

### **Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur PETITGENET Christophe, Représentant des enseignants, est désigné secrétaire de séance.

### **Ordre du jour**

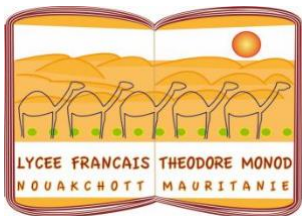
1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 23 septembre 2019.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Installation des commissions
4. Programme Association Sportive 2019/2020
5. Tarifs
6. Questions diverses

Secrétaire de séance

Christophe PETITGENET

Le Proviseur

Stéphane GIRARD



Monsieur le Proviseur félicite les nouveaux membres pour leur élection et remercie tous les membres du Conseil d'Etablissement de leur présence.

### **I. Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 23 septembre 2019**

Monsieur le Proviseur demande s'il y a des remarques sur le PV du 23 septembre 2019.

M. PETITGENET relève une erreur de date dans le précédent PV. Des parents déplorent par ailleurs que le PV reçu soit tronqué au niveau de l'impression. Assorti de ces corrections, **le PV est adopté à l'unanimité.**

### **II. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est **adopté à l'unanimité**

### **III. Installation des commissions**

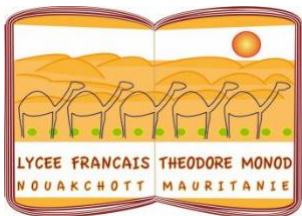
Monsieur le Proviseur présente le fonctionnement et le rôle du Conseil d'établissement.

Le Conseil d'établissement adopte :

- Le Projet d'établissement
- Le Règlement intérieur
- Les horaires et le calendrier
- Le plan annuel d'éducation à l'orientation
- Le plan de Formation continue
- Le programme d'actions Ecole/Collège
- Le programme annuel du CESC

Le Conseil d'établissement émet un avis sur :

- La carte des emplois
- L'évolution des structures pédagogiques
- Le programme des activités de l'AS
- Les questions d'Hygiène, de sécurité et de conditions de travail
- Les questions relatives à l'accueil et l'information des parents d'élèves et les modalités de leur participation à la vie de l'établissement
- Les voyages scolaires
- Les missions particulières attribuées aux personnels après présentation au conseil pédagogique
- L'accueil des élèves handicapés
- La restauration scolaire
- Le budget et le compte financier des EGD (Etablissements en Gestion Directe)



### Les différentes commissions :

Monsieur le Proviseur donne des informations sur les instances mises en place dans l'établissement. Chacun a pu se positionner dans les différentes commissions, celles-ci seront finalisées pour le prochain CE.

- Conseil du 2<sup>nd</sup> degré
- Conseil de discipline
- Commission de Vie Educative
- Commission du Dialogue Social
- Cellule de Formation Continue
- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
- Conseil de la Vie Lycéenne et Collégienne
- Conseil Pédagogique
- Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire
- Commission relative à l'Hygiène, à la Sécurité et aux Conditions de Travail des Personnels

### IV. Plan de formation 2019/2020

M. le Proviseur présente le plan de formation 2019/2020 pour le LFTM :

- Au primaire : 13 départs en stage (4 néo recrutés)
- Au secondaire : 25 départs (2 néo recrutés)
- Personnels de direction administratifs et techniques : 11 départs

M. Le Proviseur précise que pour cette année, le plan de formation de la Zone Afrique Occidentale est déséquilibré en faveur du secondaire en raison de l'importance de la réforme du lycée (Bac 2021).

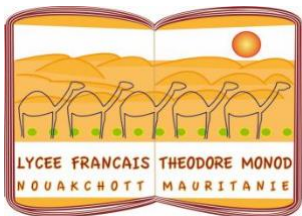
Le plan de formation des néo-recrutés est totalement nouveau et permettra aux collègues concernés de bénéficier d'environ 250 heures de formation, réparties entre des stages en présentiel à Dakar, de l'accompagnement en établissement et des séquences en distanciel.

Mme BREARD confirme que le remplacement des enseignants en stage au primaire est assuré par une enseignante remplaçante présente à temps plein dans l'établissement.

M. HAIDOUSSI explique qu'au secondaire, le remplacement des enseignants est assuré, lorsque c'est possible, par d'autres professeurs de l'équipe pédagogique ou parfois par un collègue de la même discipline.

M. ROGGERI représentant des parents d'élèves demande si la formation des professeurs peut se faire pendant les vacances scolaires. M. Le Proviseur indique que les dates des formations sont décidées par l'équipe de la mutualisation à Dakar et que cette éventualité n'a jusqu'à présent pas été envisagée.

Mme PONS explique l'absence des Enseignants Expatriés à Mission de Conseil Pédagogique du 2<sup>nd</sup> degré (EEMCP2) en indiquant que ces derniers ont un rôle de formateur et donc sont absents plus souvent du fait de la nouvelle réforme du lycée, ce qui implique un dispositif de formation très lourd.



Mme Nana EL KORY (vice présidente du CVL) formule une inquiétude quant à la réforme lycée et les écoles à programmes français de Nouakchott. M. Le Proviseur indique que le LFTM organise des sessions d'information visant à permettre aux professeurs de ces établissements de mieux mettre en œuvre la réforme.

Mme BREARD indique qu'elle même effectue un accompagnement pédagogique sur place pour les néo recrutés.

M. le Proviseur explique que Mme REYES accompagne M. BIYA sur le plan pédagogique et que M. TAMEKENG est suivi par Mme SARR. Des EEMCP2 viennent aussi d'autres établissements de l'AEFE afin de proposer une formation dans notre établissement.

M. PETITGENET indique que les formations sont indispensables lors de la mise en place de réformes de cette ampleur et que, si des questions demeurent en suspens, les professeurs se sont montrés très satisfaits de la qualité des formations dispensées.

Le plan de formation est mis au vote :

Il est **adopté à l'unanimité**.

#### V. Programme de l'Association Sportive 2019/2020

M. Le Proviseur commente le programme et rappelle que pour les professeurs d'EPS la participation aux activités de l'AS est une obligation de service à hauteur de 3h hebdomadaires.

Fonctionnement de l'A.S. :

- Président, M GIRARD, Proviseur du Lycée
- Trésorier, M. FILIPPONI, Professeur d'EPS
- Trésorière Adjointe, Mme SOULIMENT, Assistante du Proviseur
- Secrétaire, Mme CHALUMEAU, Professeur d'EPS
- Membre, M. TRAORE, Professeur d'EPS

Les adhérents – Licenciés :

- 979 demandes d'inscriptions via le site du lycée
- Environ 585 demandes satisfaites à ce jour (l'an dernier nous étions à 572 mais 705 en fin d'année scolaire (2017/2018)
- Environ 250 en primaire, 332 au secondaire (217 collège et 115 lycée)
- Environ 400 licences UNSS devraient être émises

Les différentes activités proposées :

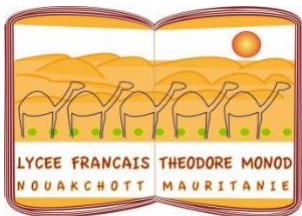
Académie Foot, Aérobie/step, Afro- danse, Baby- Gym, Badminton, Basket- ball, Escalade, Football, Grappling, Gym perfectionnement, Judo, Multi- activités, Prépa- bac, Self défense, Tennis...

#### VI Tarifs

La carte d'accès à l'établissement sera facturée 200 MRU en cas de perte ou de détérioration.

Le tarif est mis au vote :

Il est **adopté à l'unanimité**



## VII Questions diverses :

- Arrivée des tablettes numériques pour les classes de 6<sup>ème</sup>.

L'information que nous avons donnée aux membres du CE sur la date d'arrivée des tablettes était erronée. Ces dernières ont été plusieurs fois reconditionnées en raison de la présence de lithium dans les batteries. Le fournisseur en France a été contraint de changer de transporteur, ce qui a fortement retardé l'envoi des tablettes. Le choix de faire l'acquisition des tablettes en France a été dicté par des contraintes budgétaires puisque nous avons voté en CE un tarif qu'il convenait de ne pas dépasser. Le marché local ne permettait pas de trouver un modèle techniquement adapté au tarif convenu.

Dès la réception de la nouvelle commande, les manuels numériques seront téléchargés par le lycée. Les élèves et les familles seront informés dès réception de la commande.

- Téléchargement des manuels en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>.

Le téléchargement des manuels s'est avéré très compliqué. M. Le Proviseur remercie vivement MM. PETITGENET et M. GANDEGA pour le travail qu'ils ont effectué.

Nous rencontrons des difficultés de fluctuation de la bande passante et de connexion.

M. PETITGENET rappelle que le CE a voté le fait que les familles pouvaient choisir l'appareil utilisé par l'élève. De ce fait, l'hétérogénéité des supports informatiques est très importante, certains appareils présentant des systèmes d'exploitation obsolètes ou ne sont tout simplement pas compatibles avec les logiciels proposés par les éditeurs. Un bilan de l'utilisation des manuels numériques sera réalisé avant la fin de l'année, ce qui nous conduira peut-être à faire évoluer notre dispositif.

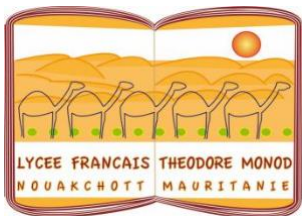
- Mise en place des E3C (Evaluations Communes de Contrôle Continu)

M. HAIDOUSSI explique que nous n'avons pas encore le calendrier de l'académie de Rouen, notamment pour ce qui concerne les dates des commissions d'harmonisation. La banque des sujets devrait ouvrir courant décembre, les équipes pédagogiques devront choisir les sujets dans cette banque. Si les modalités d'évaluation du nouveau baccalauréat sont désormais connues, certains aspects pratiques demeurent en suspens et nous attendons des informations de notre académie partenaire pour les examens.

- Entretien de certaines salles de classe (peinture)

Mme KHAIRIG rappelle que ces travaux ne sont pas prévus dans le budget de l'année 2019. Toutes les salles ne sont pas concernées seules les salles détériorées seront repeintes sur l'exercice 2020. Mme Bréard s'inquiète de la dégradation des locaux alors que l'établissement est neuf. Il est demandé à chacun de veiller à la propreté des salles à la fin des cours. M. GANDEGA informe que les personnels d'entretien se plaignent de l'état de certaines salles.

- Conflit social : paiement des salaires en euros



Suite à la grève du 3 septembre 2019 la direction a proposé une réunion ouverte à tous les personnels de l'établissement. Le Proviseur a rencontré la banque de l'établissement qui a proposé des conditions particulières (notamment l'absence de frais sur les virements vers la France). Le dossier a été transmis à l'inspection du travail pour une procédure de conciliation qui n'a pas abouti. D'ici quelques temps le dossier devrait donc être transmis au tribunal du travail.

#### - Alimentation en eau au stade

Mme KHAIRIG nous éclaire sur la conjonction de différents facteurs ayant conduit à un défaut d'alimentation en eau au stade. Un ravitaillement par bouteilles a été fait pour les élèves sur le plateau sportif. M. Le Proviseur indique qu'il a adressé via Pronote un courrier à toutes les familles afin que chaque élève apporte une gourde lors des cours d'EPS.

Une solution pour améliorer le système d'eau est à l'étude avec un prestataire.

Il est noté que l'absence de M. FALL nous interpelle dès que nous avons un problème technique.

M. Le Proviseur envisage l'embauche d'un personnel qui serait chargé de la supervision des différents travaux techniques et de l'encadrement des personnels concernant la sécurité et le gardiennage. M. PETITGENET s'interroge sur le plafond des emplois et sur la possibilité d'avoir un remplaçant à monsieur FALL pour pouvoir assurer une continuité de service lorsque celui-ci s'absente. M. Le Proviseur pense que l'AEFE pourrait accéder à une telle demande puisque les investissements techniques consentis pour la sécurité méritent une supervision de bon niveau qui est difficile à mettre en œuvre actuellement.

#### - Vote électronique

Mme Bréard prend la parole afin de commenter le vote électronique pour les élections des représentants des parents au Conseils d'école et d'établissement. En effet certains parents ont eu des difficultés avec l'utilisation du logiciel Pronote, et en particulier les parents qui n'ont pas d'enfant au secondaire et ne sont donc pas habitués à cet usage. M. Le Proviseur indique qu'un meilleur accompagnement des parents sera mis en place pour les prochains votes. Le taux de participation a été plus faible cette année (12% et que 9% pour le CE), les autres années le taux de participation était de 39% et de 20% pour le CE, cependant l'année passée deux listes étaient en présence ce qui avait permis une certaine émulation et une mobilisation plus forte. Mme BREARD regrette le manque de représentant lors du dépouillement. M. PETITGENET propose qu'une salle équipée des outils informatiques soit mise à disposition lors de la semaine de vote pour mieux aider les parents.

**La séance du Conseil d'Etablissement est close à 20h30.**

Un rafraichissement est ensuite proposé aux membres du CE.